



**GROUPE PROFIRE**

PROJET - FINANCEMENT - RÉALISATION

# BAR TH - 145



[www.groupeprofire.fr](http://www.groupeprofire.fr) - Numéro vert : 0800 15 75 15



## Les étapes de la rénovation globale d'un bâtiment résidentiel collectif



Visite technique



Audit



cofrac de l'audit



Réalisation des travaux



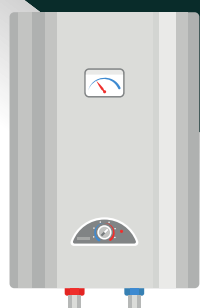
Cofrac des travaux

### Le saviez vous ?

Pour bénéficier de la rénovation globale d'un bâtiment résidentiel collectif, il suffit de réaliser 2 points de travaux essentiels :

- Isoler sa maison ou/et
- Changer son système de chauffage par une énergie propre comme la pompe à chaleur ou/et
- Faire un geste sur l'eau chaude sanitaire en installant un ballon thermodynamique

## Critères d'éligibilité Obligatoire



Fioul / Gaz

### L'info en +

Le bâtiment doit consacrer au moins 75 % de sa surface totale chauffée à des espaces résidentiels. L'audit ne prendra en considération que la consommation énergétique de cette partie habitable.



Immeuble  
avant 2007

Si le bâtiment abrite un cabinet médical, sa superficie ne sera pas incluse dans le calcul. Il est impératif que la zone allouée aux commerces et aux bureaux ne dépasse pas 25% de la surface totale du bâtiment.



3 logements minimum



Immeuble habité



Pas de minimum si chauffé au gaz individuel  
Sinon 1000m<sup>2</sup> habitable maximum

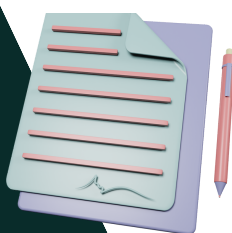
## Documents à récupérer



12 dernières  
factures d'énergie



Carnet d'entretien de l'immeuble  
et contrat de maintenance



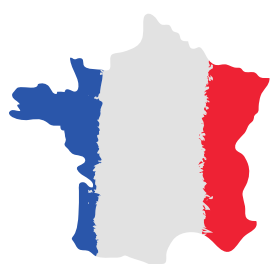
Attestation pour non raccordement à un  
réseau de chaleur



Si SCI : K-BIS + Statuts



## Nos Avantages



Installation  
France métropolitaine



Rémunération :  
10% du devis HT

## Nos partenaires



**Isolidarite**

**WORK & PEOPLE**



EXPERT CONTROLE ENERGIE



## David Lelti



+ 33 6 11 93 00 26



david.l@groupeprofire.fr



www.groupeprofire.fr



26 rue Francine Fromont  
69120 Vaux en Velin



**GROUPE PROFIRE**  
PROJET - FINANCEMENT - RÉALISATION